
François Lallier (1814-1886)

*Par Juan Manuel Buergo
Président de la Commission pour la Recherche Historique*

Voici quelques éléments de sa biographie:

François Lallier est né à Joigny (Yonne), en Bourgogne le 24 janvier 1814. Il est mort à Sens le 23 décembre 1886 à 72 ans. Ses parents étaient Antoine-François Lallier, médecin à Joigny et Adélaïde Picard, qui est décédée très Jeune à 28 ans quand François n'avait que 8 ans. Il a eu deux sœurs, Virginie et Adélaïde et était l'aîné des 3 enfants.

Membre fondateur de la Société Archéologique de la Ville de Sens, il en devint plus tard le président. Le 22 avril 1839, à Sens (Yonne), il épousa Henriette Delporte qui fit plusieurs fausses-couches. Seuls trois enfants sont restés en vie. Henry, né en 1840 et mort à 23 ans, Lucie, décédée le 18 août 1844, à peine 16 mois après sa naissance et Paul, né en 1855 et mort à 31 ans.

Selon Amélie, il fut l'ami le plus cher de son mari. Lallier avait une grande admiration pour Ozanam. En 1845, Ozanam le choisit pour être parrain de Marie.

Il ne quitta sa ville, Sens, que pour faire des études juridiques, de 1830 à 1836 et uniquement durant cette période. Il connut Ozanam à la faculté de Droit, où ils étaient tous deux inscrits de 1831-1832.

Lallier fit partie de la Conférence d'Histoire qui se réunissait rue de l'Estrapade, sous les auspices d'Emmanuel Bailly. C'est probablement Ozanam qui l'y introduit. Ozanam, Lamache et lui-même formaient une sorte de Comité qui préparait les interventions que nos jeunes catholiques faisaient pour répondre aux attaques des rationalistes et des saint-simoniens contre le Christ et son Eglise .

Lallier a fait partie de la petite délégation qui s'est présentée à Bailly pour lui exposer les aspirations de ces jeunes à s'occuper des pauvres. Il assista le 23 avril 1833 à la première réunion qui eut lieu dans les locaux de la Tribune Catholique. Lallier proposa qu'on admette un huitième membre. Cette proposition fut froidement reçue. On craignait que se perde l'esprit d'amitié et d'intimité de la petite réunion. Seul, Ozanam apporta un soutien à son ami; les autres membres cédèrent alors . Le nouveau membre, Gustave de la Noue, fut par la suite un excellent Confrère.

En 1835, Bailly chargea Lallier de rédiger les articles du Règlement de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Le Président s'était réservé la rédaction du prologue qui contient l'essence même de l'esprit de l'association. Lallier s'adonna à cette tâche et l'on retrouve dans son texte la précision des termes et la sobriété de l'expression qui caractérisait cet excellent juriste. Le Règlement mit en place les agrégations, si nécessaires au développement de la Société.

En 1837, Lallier est nommé secrétaire général de la Société et c'est à ce titre qu'il signe quelques Circulaires qui constituent un précieux témoignage de la tradition vincentienne. Ce fut sa dernière participation aux travaux du Conseil Général. Il démissionna en 1839 et retourna à Sens, ville qu'il ne quittera plus. Il y exerça d'abord la fonction de juge suppléant.

Lamache et de la Perrière, en ont donné le témoignage suivant: *“Lallier était l'assistant d'Ozanam. Doté d'une grande intelligence, d'une profonde bonté, d'un solide bon sens, ayant plus de raison que d'imagination, de solidité que d'éclat; réservé, presque froid, mais ardent par le cœur, et dans l'intimité, débordant de tendresse ; sévère comme un magistrat, d'une franchise simple et affectueuse qui lui valut entre nous le surnom d'Oncle Lallier”*

En janvier 1844, Lallier réunit la première Conférence de Saint-Vincent-de-Paul dans une modeste chambre, près de la Porte Notre Dame, à Sens. Il rapporte qu'elle est «constituée de seulement deux membres »; « les réunions, pendant 3 semaines, étaient occupées en prières, lectures pieuses et demande d'aumône, pendant qu'on se demandait où trouver un troisième confrère pour former une de ces réunions que Notre Seigneur a promis de bénir et où l'on pourrait mettre en pratique la règle: Tres faciunt capitulum ». (Pour constituer une Conférence il faut trois personnes). Ils y parvinrent peu de temps après.

Le Pape Pie IX lui remet le titre de Chevalier de Saint Grégoire le Grand.

Il se voit décerner également en 1873 La Croix de la Légion d' Honneur pour ses années de bons et loyaux dans la société civile.

On ne sait pas grand-chose sur la mort de Lallier, le 23 décembre 1886. Travailleur, mesuré, solide dans ses convictions et fidèle dans ses amitiés, il fut, sur tous les aspects, un modèle de magistrat chrétien. Et surtout il fut un Confrère de Saint-Vincent-de-Paul exemplaire. Ozanam aimait s'appuyer sur lui : sa correspondance en témoigne.